

AVIS PUBLIC

CONSULTATION PUBLIQUE

AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ
DE NICOLET-YAMASKA

PROJET DE RÈGLEMENT N^o 2019-14 MODIFIANT LE SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT RÉVISÉ

Le 27 novembre 2019 le Conseil de la MRC de Nicolet-Yamaska a adopté le projet de règlement 2019-14 modifiant le schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC.

Le projet de règlement vise à modifier certaines dispositions sur les distances séparatrices relatives à la gestion des odeurs en zone agricole (16^e modification)

AVIS vous est par la présente donné qu'une commission, formée par les membres du Comité administratif de la MRC de Nicolet-Yamaska, tiendra une assemblée de consultation publique aux date, heure et lieu suivants :

Date et heure : Mercredi, le 15 janvier 2020 à 13 h 30
Endroit : Salle du Conseil de la MRC de Nicolet-Yamaska
257-1, rue de Mgr-Courchesne à Nicolet.

Au cours de cette assemblée, la Commission expliquera la nature des modifications et les conséquences de leur adoption et entendra les personnes et organismes qui désireront s'exprimer.

AVIS vous est également donné que ce projet de règlement peut être consulté sur le site internet de la MRC au www.mrcnicolet-yamaska.qc.ca.

DONNÉ à Nicolet, ce 9 décembre 2020.



MICHEL CÔTÉ, Ph.D.
Directeur général et secrétaire-trésorier